



a

8 Rue Jean IV Duc de Bretagne

56 400 BRECH

☎ 02 97 24 10 14

AVIS À LA POPULATION

REGISTRE NOMINATIF « PLAN CANICULE »

Je tiens à vous informer de la mise à disposition à l'accueil de la mairie de BRECH d'un registre nominatif « PLAN CANICULE » du 1^{er} juin au 15 septembre 2023.

Chaque citoyen peut solliciter l'inscription de personnes vulnérables de sa connaissance. En effet, le décret prévoit que des tiers puissent inscrire des personnes âgées qui n'en manifesteraient pas leur opposition.

Ce registre permettra une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « plan alerte et d'urgence » par le préfet dans les situations d'évènement exceptionnel menaçant la santé de ces personnes.

Ce registre est un devoir de solidarité envers les plus fragiles.

Je vous remercie de votre collaboration au nom des personnes vulnérables qui pourraient ainsi être secourues dès cet été, en cas de canicule.

A BRECH, Le 1^{er} juin 2023

**Le Président du C.C.A.S.
Fabrice ROBELET**

